



Société anonyme au capital de 12 863 000 euros
Siège social : Site du Sactar – 84500 – BOLLENE
338 070 352 RCS AVIGNON

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2011



Sommaire

- Attestation du responsable
- Rapport d'activité semestriel
- Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011
- Rapports des commissaires aux comptes



Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Egide et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 17 octobre 2011

Philippe Brégi

Président - Directeur général

EGIDE

Société anonyme au capital de 12 862 750 Euros
Siège social : Site du Sactar, 84500 BOLLENE
RCS Avignon B 338 070 352

Rapport financier semestriel au 30 juin 2011

Ce rapport financier porte sur le premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2011 et est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et des articles 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Chiffres clés consolidés

(en milliers d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2011	Variation
Chiffre d'affaires	11 573	14 232	+ 2 659
Résultat opérationnel (avant élément non récurrent)	- 430	+ 392	+ 822
Cession immobilière (élément non récurrent)	+ 916	-	- 916
Résultat opérationnel (avec élément non récurrent)	+ 486	+ 392	- 94
Résultat financier	+ 516	- 504	- 1 020
Résultat net	1 002	- 113	- 1 114
Trésorerie disponible	1 117	652	- 465
Dettes financières (plus et moins d'un an)	1 682	2 946	+ 1 264
- dont dettes financières liées aux factors	1 595	2 573	+ 978
Capitaux propres	2 917	3 102	+ 185
Total du bilan	11 556	12 611	+ 1 055
Actifs non courants destinés à être cédés	1 538	1 520	- 18
Passifs des actifs non courants destinés à être cédés	892	835	- 57

Commentaires sur l'activité et les résultats du groupe

Le groupe comprend Egide SA (société mère), les filiales américaines Egide USA Inc et Egide USA LLC, la filiale marocaine Egima et la filiale anglaise Egide UK. Les entités opérationnelles française, américaine et anglaise ont eu une activité durant les 6 premiers mois de l'exercice 2011 ; la production de la société Egima, dont les actifs sont en cours de cession au groupe Slicom, est suspendue depuis le 1^{er} juillet 2009. En application des IFRS 5, l'ensemble des actifs et passifs d'Egima est présenté sur des lignes distinctes en tant « qu'actif destiné à être cédé ».

Activité

Le premier semestre 2011 est le quatrième semestre présentant une croissance continue du chiffre d'affaires. Il s'affiche ainsi en hausse de 22 % par rapport au même semestre de l'année 2010 et en augmentation séquentielle de 8 % par rapport au semestre précédent.

Le secteur militaire ainsi que le domaine de l'industrie et de la sécurité civile sont tous deux en croissance, modérée mais stable pour le premier, très forte pour le second, emmenée par l'utilisation de plus en plus étendue des produits pour application infrarouge. Les composants pour les applications automobile et aéronautique civile se sont également maintenus à des niveaux de performance satisfaisants.

Dans le secteur des télécoms, quoique les produits de nouvelle génération qui avaient été développés au cours du second semestre 2010 (comme les commutateurs optiques) sont demeurés en progression constatée par rapport au premier semestre 2010, les produits traditionnels servant à équiper les nouvelles fibres optiques ont connu un fort ralentissement, les opérateurs ayant sensiblement réduits leurs investissements en nouvelles liaisons.

La répartition par marché est la suivante (premier semestre de chaque exercice) :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2011		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Télécoms	2,3	20	3,3	24	+ 1,0	+ 43 %
Militaire & spatial	6,4	55	6,7	47	+ 0,3	+ 5 %
Industriel	2,9	25	4,2	29	+ 1,3	+ 45 %
Total	11,6	100	14,2	100	+ 2,6	+ 22 %

La comparaison séquentielle des deux semestres écoulés est la suivante :

	2 nd semestre 2010		1 ^{er} semestre 2011		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Télécoms	3,7	28	3,3	24	- 0,4	- 11 %
Militaire & spatial	6,2	47	6,7	47	+ 0,5	+ 8 %
Industriel	3,2	25	4,2	29	+ 1,0	+ 31 %
Total	13,1	100	14,2	100	+ 1,1	+ 8 %

La répartition des ventes par zone géographique est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2011		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
France	3,0	26	4,4	31	+ 1,4	+ 47 %
Europe (hors France)	2,0	17	1,5	11	- 0,5	- 25 %
USA et Canada	4,3	37	4,2	29	- 0,1	- 2 %
Reste du monde	2,3	20	4,1	29	+ 1,8	+ 78 %
Total	11,6	100	14,2	100	+ 2,6	+ 22 %

La très forte progression des ventes dans la zone « Reste du monde » est principalement liée à la croissance du chiffre d'affaires des produits télécoms, dont les donneurs d'ordre situés en Europe ou aux Etats unis sous-traitent leur fabrication en Thaïlande, en Corée ou en Chine, ainsi qu'au poids du client SCD (militaire) localisé en Israël. La croissance des ventes « France » du groupe traduit également la performance d'Ulis, leader français dans le domaine de la sécurité civile utilisant les applications infrarouges. Le bas de cycle atteint dans le secteur spatial explique le recul des ventes dans la zone « Europe » alors que la quasi stabilité de la zone « USA et Canada » est fortement liée au marché militaire américain servi par la filiale américaine du groupe

Pour le premier semestre 2011, la répartition du chiffre d'affaires des 10 principaux clients est la suivante :

Rang	Client	Marché	%
1	JDSU / Fabrinet / Sanmina	Télécoms	15 %
2	Ulis	Industries et sécurité civile	14 %
3	SCD	Militaire	12 %
4	Crane Electronics	Militaire	6 %
5	Sofradir	Militaire	6 %
6	International Rectifier	Militaire	4 %
7	Textron	Militaire	3 %
8	AEC / Welwyn	Industries et sécurité civile	2 %
9	Autocruise	Industries et sécurité civile	2 %
10	Cyoptics	Télécoms	2 %

Ont quitté le top 10 par rapport au premier semestre 2010 : Thales Alenia Space (entrée en bas de cycle du secteur spatial), 3SP/Coset (télécoms) et Flir (infrarouge). Sont entrés dans le top 10 : AEC/Welwyn (aéronautique civile), Autocruise (automobile) et Cyoptics (télécoms).

Les 10 premiers clients représentent 66 % du chiffre d'affaires du premier semestre 2011 contre 56 % sur la même période de 2010.

La répartition par société est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2011		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Egide SA	7,2	62	9,7	68	+ 2,5	+ 35 %
Egide USA	3,6	31	3,4	24	- 0,2	- 6 %
Egide UK	0,8	7	1,1	8	+ 0,3	+ 37 %
Total	11,6	100	14,2	100	+ 2,6	+ 22 %

Egide SA a bénéficié pleinement de la croissance des marchés télécoms et industriels dont les chiffres d'affaires sont respectivement passés de 2 à 3,1 millions d'euros et de 1,5 à 2,4 millions d'euros entre les deux semestres. Bien qu'Egide USA ait très légèrement augmenté ses ventes en dollars, la parité euro/dollar défavorable au premier semestre 2011 (cours moyen de 1,40311 contre 1,32843 au premier semestre 2010) a eu un fort impact sur la conversion en euros des dites ventes, expliquant de fait la baisse affichée de 6 %. Egide UK, avec une croissance de 37 %, réalise une très bonne performance (due en partie au secteur automobile) qu'il convient néanmoins de relativiser compte tenu d'un effet de base favorable.

Résultats consolidés en normes IFRS

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2010	2 ^{ème} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011
Chiffre d'affaires	11,6	13,1	14,2
Résultat opérationnel	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,4
<i>dont amort. et dépréciation des immobilisations</i>	- 0,2	- 0,1	- 0,1
<i>dont dotations aux provisions</i>	0,0	+ 0,1	0,0
Eléments financiers	+ 0,5	- 0,5	- 0,5
Impôt sur le résultat	0,0	0,0	0,0
Résultat net	1,0	- 0,3	- 0,1

Le retour à l'équilibre constaté sur l'exercice 2010 est dû à la forte augmentation des ventes, obtenue grâce à la position de leader du groupe sur les marchés télécoms, militaire et sécurité et à la bonne tenue des objectifs industriels et financiers. L'opération de cession – location du bâtiment de Bollène réalisée au premier semestre 2010 avait assuré la trésorerie suffisante pour traverser la crise et contribué à hauteur d'environ 1 million d'euros au bénéfice net de l'exercice. Le franchissement du point mort au second semestre s'est traduit par un résultat opérationnel positif pour le groupe sur la période.

Grâce au bon niveau des ventes atteint au premier semestre 2011, le groupe a généré un bénéfice opérationnel de 0,4 million d'euros, soit 2,75 % du chiffre d'affaires.

Il convient de préciser que ce résultat inclut les coûts fixes d'Egima (environ 0,2 million d'euros dont 0,1 liés à un premier plan social terminé en mai), coûts que le groupe doit supporter jusqu'à la réalisation effective de la cession de la filiale marocaine prévue avant la

fin du deuxième semestre 2012. Cette forte amélioration des résultats, dans la continuité des semestres précédents, confirme que le positionnement de la société sur des produits « High End » associé à un volume satisfaisant de vente retrouvé, lui permet d'atteindre ses objectifs de rentabilité opérationnelle attendue.

Le taux de consommation de matières premières s'est encore amélioré et représente 39 % des ventes (4 points de mieux qu'au premier semestre 2010 et 1 point de mieux qu'au second semestre 2010), confirmant ainsi que les bonnes performances industrielles ont été maintenues. La part des frais de personnel atteint 43 % du chiffre d'affaires, soit moins deux points par rapport au 1^{er} semestre 2010 et stable par rapport au second semestre 2010. Les paramètres de productivité n'ayant subi aucune détérioration, l'évolution des effectifs et des coûts associés ne concerne que du personnel direct. L'effectif moyen du groupe au 1^{er} semestre 2011 était de 334 personnes (213 à Bollène et 19 à Trappes chez Egide SA, 70 chez Egide USA, 23 chez Egide UK et 9 chez Egima) ; il était de 306 au 1^{er} semestre 2010 et de 313 au 31 décembre 2010.

Le niveau des charges externes reste stable d'un semestre à l'autre à environ 2 millions d'euros, grâce à la bonne maîtrise des frais fixes ; il en est de même des impôts et taxes qui restent équivalents par rapport aux semestres précédents.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations sont en légère baisse à 0,1 million d'euros contre 0,2 million d'euros au premier semestre 2010. Le montant relativement faible des investissements depuis plusieurs trimestres explique cette évolution.

Le résultat opérationnel ressort ainsi à + 0,4 million d'euros, contre - 0,4 au premier semestre 2010 (hors gain sur cession immobilière pour 0,9 million d'euros). Par entité, ce résultat se décompose comme suit : Egide SA : + 0,4 million, Egima : - 0,2 million, Egide USA : + 0,15 million et Egide UK : + 0,05 million.

Le coût de l'endettement financier net de 0,1 million d'euros reste d'un niveau comparable aux semestres précédents, l'utilisation du factor dans toutes les entités du groupe en représentant la majeure partie. La forte évolution des cours de clôture des devises comparées aux cours moyens auxquels sont enregistrés les comptes courants entre les sociétés du groupe ont généré une perte de change au niveau du groupe de 0,4 million d'euros, portant le résultat financier au 30 juin 2011 à une perte de 0,5 million d'euros. Pour information, le tableau ci-dessous présente les cours des devises dont les variations semestrielles sont à l'origine des écarts de changes constatés dans les comptes :

	\$ US	£ GBP	MAD Maroc
Cours moyen historique	1,3335	0,6817	10,9807
Cours de clôture au 31/12/2010	1,3362	0,8608	11,1735
Cours de clôture au 30/06/2011	1,4453	0,9026	11,3280

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net semestriel dégage ainsi une perte de 0,1 million d'euros contre un bénéfice de 1,0 million d'euros au cours du 1^{er} semestre 2010 (dont 0,9 million d'euros liés à la cession immobilière de Bollène).

La marge d'autofinancement, qui correspond au résultat net corrigé des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité ressort à + 0,1 million d'euros, contre + 0,2 million au premier semestre 2010 (hors impact positif de la cession immobilière pour 0,9 million d'euros) et – 0,4 million au second semestre 2010.

Le bilan résumé est présenté ci-dessous (en millions d'euros, normes IFRS) :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	1,0	Capitaux propres	3,1
Autres actifs non courants	0,6	Dettes financières + 1 an	0,3
Stocks et encours	4,0	Provisions non courantes	0,3
Clients et autres débiteurs	4,4	Dettes financières – 1 an	2,7
Trésorerie disponible	0,7	Fourn. et autres créditeurs	5,4
Autres actifs courants	0,4		
Actifs destinés à être cédés	1,5	Passifs destinés à être cédés	0,8
Total	12,6	Total	12,6

Au cours du 1^{er} semestre 2011, les immobilisations corporelles ont augmenté de 0,05 million d'euros en valeur nette ; il s'agit principalement d'investissements réalisés par Egide SA. Les immobilisations financières restent stables et sont constituées par les dépôts de garantie liés aux contrats de locations immobilières d'Egide SA et d'Egide USA. Les actifs non courants représentent la part du prix de cession des immeubles de Cambridge et de Bollène dont le paiement a été contractuellement différé, augmenté du crédit d'impôt recherche de l'exercice 2010 (0,2 million d'euros) qui ne sera remboursable qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 s'il n'est pas utilisé.

Le besoin en fonds de roulement (stocks + créances clients et autres actifs courants - dettes fournisseurs) est de 43 jours de chiffre d'affaires, en augmentation par rapport aux semestres précédents car lié à la forte croissance séquentielle des ventes.

La consommation de trésorerie de 1 million d'euros au cours du premier semestre 2011 à servi à financer les investissements de la période (0,2 million) et le fonds de roulement (0,8 million), ces deux éléments concernant principalement Egide SA.

Les capitaux propres s'élèvent à 3,1 millions d'euros, soit 25 % du total du bilan. L'endettement net (dettes financières à plus et moins d'un an – trésorerie disponible) est de 2,3 millions d'euros (principalement lié à l'affacturage et au Prêt Régional au Maintien de l'Emploi obtenu en juillet 2010 par Egide SA pour 0,3 million d'euros), soit 74 % des capitaux propres. L'utilisation de l'affacturage a consisté à maintenir les créances dans le poste « Clients » et à inscrire la contrepartie en « Dettes financières à moins d'un an ». Au 30 juin 2011, le montant des créances financées est de 2,6 millions d'euros Il convient de préciser que les dettes financières liées à la société Egima sont inscrites dans les passifs liés aux actifs destinés à être cédés à hauteur de 0,44 million d'euros.

Informations financières d'Egide SA (résultats sociaux aux normes françaises)

Le tableau suivant résume les principales informations financières relatives à Egide SA au 30 juin 2011 :

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2011
Chiffre d'affaires	7,3	9,7
Excédent brut d'exploitation	- 0,4	- 0,2
Résultat d'exploitation	- 0,3	+ 0,3
Résultat financier	- 0,3	- 0,4
Résultat exceptionnel	+ 0,9	0,0
Résultat net	+ 0,3	- 0,1

Eléments postérieurs à la clôture

En terme d'activité, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011 clos le 30 septembre, Egide a réalisé un chiffre d'affaires consolidé non audité de 6,4 millions d'euros, légèrement supérieur à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent (+ 3 %) et en baisse de 11 % par rapport au second trimestre 2011. Cette baisse avait néanmoins été anticipée et des mesures, notamment chez Egide USA, avaient été prises pour en limiter les conséquences en termes d'impact sur les résultats.

Les Télécoms ont représenté 22 % de ce chiffre d'affaires, le secteur défense et spatial 50 % et le secteur industriel 28 %. Toutes les sociétés opérationnelles du groupe ont eu leur chiffre d'affaires séquentiel en baisse : - 10 % pour Egide France, - 7 % pour Egide USA et - 14 % pour Egide UK.

Perspectives

Les incertitudes liées aux difficultés financières de certains pays de la zone Euro, les conséquences liées au montant de la dette des Etats Unis et le ralentissement probable de la croissance en Chine se traduisent par une crise de confiance, impactant directement l'économie mondiale. Les objectifs de croissance du chiffre d'affaires du groupe Egide, confortés par un bon premier semestre 2011, ont dû brutalement être revus à la baisse, le groupe tablant désormais sur une croissance annuelle de son activité de l'ordre de 7 % pour l'année 2011.

A court terme, certains secteurs devraient rester stables, comme ceux de la défense, de l'aéronautique ou de la sécurité civile, avec notamment la bonne tenue des ventes de produits infrarouges. Celui des télécoms, malgré les décisions récentes en matière de déploiement de la fibre optique et la saturation avérée des réseaux existants aux Etats Unis et en Europe, sera le domaine qui subira le plus d'impact avec le gel ou le report des investissements des opérateurs. Il ne s'agit pas là d'un problème de surplus de stock (comme on l'a connu dans les années 2000), mais simplement d'une réaction de prudence des acteurs du domaine face à l'incertitude de l'économie mondiale. Cette frilosité devrait engendrer un écart entre la demande (importante) et l'offre (insuffisante) qui pourrait se traduire par un rebond brutal dès les craintes financières et économiques dissipées.

Dans cet environnement devenu d'un coup très hésitant et où la visibilité est momentanément réduite, le groupe Egide s'efforcera de mettre en œuvre les actions nécessaires pour faire face à cette situation à court terme, tout en maintenant ses capacités industrielles et son positionnement commercial qui lui seront nécessaires et indispensables pour profiter à moyen terme de la croissance attendue de ses marchés.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est soumise sont détaillés dans le chapitre 4 – Facteurs de risques du Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 21 avril 2011 et disponible sur le site de la société (www.egide.fr).

La crise économique actuelle rend incertain l'environnement industriel dans lequel se trouve Egide. Si le domaine militaire et celui de la sécurité civile ne sont que peu touchés, les conséquences de cette crise seront plus importantes sur celui des télécoms. Un retard dans le redémarrage des télécoms pourrait impacter la croissance du chiffre d'affaire du groupe et par là même peser sur sa trésorerie.

Transactions entre parties liées

Il n'existe aucune transaction entre parties liées en dehors de celles conclues entre les différentes sociétés du groupe (Egide SA, Egide USA, Egide UK et Egima), transactions obéissant au régime des conventions réglementées et faisant l'objet d'une information auprès des commissaires aux comptes de la société. Ces conventions concernent la gestion des comptes courants entre filiales, la refacturation de frais de direction, les garanties et gages donnés par Egide SA au profit de ses filiales.

Par ailleurs, Egide SA a pris un engagement au bénéfice du Président - Directeur général en matière d'assurance « perte d'emploi ».

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Egide et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Philippe Brégi
Président - Directeur général.



COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

(montants en milliers d'euros)

EGIDE SA – SI du Sactar – 84500 BOLLENE France

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIF (en K€)	Notes	Valeurs nettes au 30/06/2011	Valeurs nettes au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	3.3.	0	0
Immobilisations corporelles	3.3.	777	728
Autres actifs financiers	3.3.	262	266
Autres actifs non courants	3.4.	574	601
Actifs non courants		1 614	1 595
Stocks	3.5.	4 017	3 896
Clients et autres débiteurs	3.6.	4 357	4 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7.	652	1 677
Autres actifs courants	3.8.	451	259
Actifs courants		9 477	10 177
Actifs non courants destinés à être cédés	3.12.	1 520	1 430
TOTAL ACTIF		12 611	13 203
PASSIF (en K€)	Notes	Valeurs au 30/06/2011	Valeurs au 31/12/2010
Capital apporté	3.9.	12 863	12 863
Primes liées au capital social		349	349
Réserve légale		402	402
Réserves consolidées		- 8 620	- 9 280
Résultat		- 113	657
Ecarts de conversion		- 1 780	- 2 090
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		3 102	2 901
Provisions	3.10.	250	218
Emprunts et dettes financières	3.11.	282	283
Autres passifs non courants	3.11.	35	51
Passifs non courants		567	552
Provisions	3.10.		
Emprunts et dettes financières	3.11.	2 664	2 645
Fournisseurs et autres créditeurs	3.11.	5 427	6 286
Autres passifs courants	3.11.	17	20
Passifs courants		8 107	8 951
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	3.12.	835	800
TOTAL PASSIF		12 611	13 203

ETAT DE RESULTAT GLOBAL(en K€)	Notes	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Chiffre d'affaires		14 232	24 704	11 573
Achats consommés		- 5 573	- 10 255	- 4 948
Var. stocks de pds finis & en cours		219	279	264
Charges de personnel		- 6 068	- 10 825	- 5 170
Charges externes		- 1 987	- 3 771	- 1 869
Impôts et taxes		- 273	- 472	- 226
Amort. & dépr. des immobilisations	3.3.	- 144	- 320	- 205
Dotations et reprises de dépr. & provis.	3.5, 6, 10	- 33	70	29
Autres produits opérationnels		31	2 025	1 799
Autres charges opérationnelles		- 12	- 757	- 761
Résultat opérationnel	3.14.	392	681	486
Produits de trésorerie et équiv. de trés.	3.15.	3	1	
Coût de l'endettement financier brut	3.15.	- 136	- 181	- 94
Coût de l'endettement financier net	3.15.	- 133	- 180	- 94
Autres produits financiers	3.15.	460	819	634
Autres charges financières	3.15.	- 830	- 661	- 22
Résultat avant impôt		- 113	659	1 004
Impôt sur le résultat	3.13.		- 2	- 2
Résultat net		- 113	657	1 002
. part du Groupe		- 113	657	1 002
. intérêts minoritaires		0	0	0
Résultat par action (en €)	3.16.	- 0.09	0.51	0.78
Résultat dilué par action (en €)	3.16.	- 0.09	0.51	0.78
Autres éléments du résultat global		0	0	0
Résultat global		- 113	657	1 002
. part du Groupe		- 113	657	1 002
. intérêts minoritaires		0	0	0

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves légale et consolidées	Résultat	Autres capitaux propres	Capitaux propres
Situation au 31/12/2009	1 286 275	12 863	352	- 5 910	- 2 999	- 1 857	2 450
Variation du capital de la société – mère							
Affectation du résultat de l'exercice 2009			- 3	- 2 996	2 999		0
Résultat de l'exercice					657		657
Options de souscription d'actions				28			28
Variation de l'écart de conversion						- 233	- 233
Situation au 31/12/2010	1 286 275	12 863	349	- 8 878	657	- 2 090	2 901
Variation du capital de la société – mère	25						0
Affectation du résultat de l'exercice 2010				657	- 657		0
Résultat de l'exercice					- 113		- 113
Options de souscription d'actions				4			4
Variation de l'écart de conversion						310	310
Situation au 30/06/2011	1 286 300	12 863	349	- 8 218	- 113	- 1 780	3 102

Il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe Egide.

Les notes figurant aux pages 6 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (en K€)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Résultat net des sociétés intégrées	- 113	657	1 002
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
amortissements, dépréciations et provisions (1)	177	108	198
plus-values de cession d'immobilisations incorp. & corp.		- 1 055	- 1 132
autres	4	27	17
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)			
(augmentation) / diminution des stocks	- 152	- 640	- 352
(augmentation) / diminution des créances clients	- 223	- 306	- 237
(augmentation) / diminution des autres créances	- 67	- 146	- 152
augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs	- 795	532	578
augmentation / (diminution) des dettes fiscales et sociales	61	213	- 30
augmentation / (diminution) des autres dettes	322	126	- 567
Flux de trésorerie liés à l'activité	- 787	- 483	- 674
Acquisitions d'immobilisations	- 179	- 243	- 182
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		1 632	1 626
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 179	1 389	1 444
Augmentations de capital en numéraire			
Variation des autres fonds propres			
Souscriptions d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail		83	
Remboursements d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail	- 59	- 209	- 132
Souscriptions d'emprunts divers		235	
Dettes financières relatives à l'affacturage et au crédit revolving	62	83	- 108
Variation de nantissement de sicav		73	73
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3	264	- 167
Variation de trésorerie	- 963	1 171	604
Trésorerie de clôture *	593	1 643	1 055
Actifs non courants destinés à être cédés à la clôture	86	4	39
Trésorerie d'ouverture *	1 643	427	427
Actifs non courants destinés à être cédés à la clôture	4	45	45
Incidence des variations de cours des devises	5	- 4	- 19
Variation de la trésorerie	- 963	1 171	604
(1) hors dépréciations sur actif circulant			
(2) en valeurs nettes			

Les dettes fournisseurs présentant une échéance à fin juin 2011 et réglées au début du semestre suivant se sont élevées à 438 KE, et à 418 KE au titre de décembre 2010 réglées début 2011.

* : pour information, les montants de trésorerie, hors actifs non courants destinés à être cédés, au 30/06/2011, 31/12/2010 et au 30/06/2010 se décomposent comme suit :

(en K€)	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2010	Solde au 30/06/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	655	1 678	1 117
Découverts bancaires et intérêts courus	- 62	- 35	- 62
Trésorerie dans le tableau de flux	593	1 643	1 055

NOTES

GENERALITES	8
INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL DE CONSOLIDATION ET AU PERIMETRE	8
1.1. BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	8
1.2. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	9
1.3. REGLES DE CONSOLIDATION.....	9
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	10
2.1. PRINCIPES GENERAUX.....	10
2.2. METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	10
2.3. ECART D'ACQUISITION.....	10
2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	10
2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
2.6. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS.....	12
2.7. STOCKS ET ENCOURS.....	12
2.8. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES ETRANGERES.....	13
2.9. COMPTES ET OPERATIONS RECIPROQUES.....	13
2.10. DETTES ET CREANCES.....	13
2.11. DISPONIBILITES.....	13
2.12. IMPOTS DIFFERES.....	14
2.13. PROVISION POUR PENSIONS ET AVANTAGES SIMILAIRES.....	14
2.14. PROVISIONS.....	14
2.15. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS.....	15
2.16. AFFACTURAGE.....	15
2.17. INFORMATION SECTORIELLE.....	15
2.18. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES.....	16
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ETATS DE SITUATION FINANCIERE ET DE RESULTAT GLOBAL	17
3.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS.....	17
3.2. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	17
3.2.1. <i>Risques de change</i>	17
3.2.2. <i>Risques de taux</i>	18
3.2.3. <i>Risques de liquidité</i>	19
3.3. IMMOBILISATIONS.....	20
3.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	21
3.5. STOCKS ET ENCOURS.....	22
3.6. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	23
3.7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	24
3.8. AUTRES ACTIFS COURANTS.....	24
3.9. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL APPORTE.....	24
3.9.1. <i>Plans d'options de souscription d'actions</i>	25
3.9.2. <i>Autorisations d'augmentation de capital</i>	25
3.10. PROVISIONS.....	26
3.11. ETAT DES DETTES.....	26
3.11.1. <i>Dettes échues à plus d'un an</i>	26
3.11.2. <i>Dettes échues à moins d'un an</i>	27
3.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES.....	27
3.13. IMPOT ET CREDIT D'IMPOT.....	29
3.14. INFORMATION SECTORIELLE.....	30
3.15. RESULTAT FINANCIER.....	30
3.16. RESULTAT PAR ACTION.....	30
3.17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	31
3.18. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
3.18.1. <i>Engagements liés au financement de la société</i>	32
3.18.2. <i>Engagements liés aux activités opérationnelles de la société</i>	33
3.19. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN.....	34
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	34

Généralités

Egide conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis au 30 juin 2011, dont le total de l'état de situation financière est de 12 611 KE, et l'état de résultat global, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 113 KE arrêtée par le Conseil d'Administration du 6 octobre 2011.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (KE), sauf indication contraire.

L'arrêté annuel se fait au 31 décembre, l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Informations relatives au référentiel de consolidation et au périmètre

1.1. Base de préparation de l'information financière

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Egide présente ses états financiers consolidés de l'exercice arrêté au 30 juin 2011 conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne et publiées par l'IASB au 30 juin 2011. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 30 juin 2011. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Certaines normes, interprétations ou amendements de normes existantes sont d'application obligatoire pour l'exercice ouvert à partir du 1^{er} janvier 2010 dans le référentiel IFRS. L'ensemble des normes, interprétations et amendements suivants, en rapport avec l'activité du Groupe, est applicable obligatoirement au 1^{er} janvier 2010 mais est considéré comme sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises »
- IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »
- IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires »
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs de la part de clients »
- Amendements à IFRS 5 « Activités abandonnées » issus des améliorations 2008
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intra-groupe réglées en trésorerie »
- Procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2009.

Les normes et interprétations d'application optionnelle au 30 juin 2011, en rapport avec l'activité du Groupe, mais considérées comme sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe sont les suivantes :

- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »

- IFRIC 19 «Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres»
- Amendement à IFRIC 14 «Remboursement anticipé des exigences de financement minimum»
- Amélioration 2010 des IFRS.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme ou interprétation déjà publiée non entrée en vigueur au 30 juin 2011. La réflexion sur l'impact potentiel de ces normes ou interprétations est en cours. Le Groupe n'anticipe pas à ce stade de sa réflexion d'impact matériel.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Egide au 30 juin 2011 sont les suivantes :

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Date d'entrée dans le groupe
Egide SA	Bollène (Vaucluse)	100%	Société Mère	NA
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	100%	Intégration globale	08/11/2000
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	100%	Intégration globale	29/12/2000
Egima	Casablanca (Maroc)	100%	Intégration globale	01/11/2000
Egide UK Ltd	Woodbridge – Suffolk (Grande Bretagne)	100%	Intégration globale	01/06/2002

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la société.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

1.3. Règles de consolidation

Les états financiers des différentes filiales étrangères sont retraités en conformité avec le plan comptable du Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes afin de garantir une homogénéité satisfaisante des informations financières.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1. Principes généraux

Les comptes consolidés sont élaborés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Afin de sécuriser la trésorerie et de financer le besoin en fonds de roulement résultant des perspectives de croissance de tous les marchés du groupe, le conseil d'administration d'Egide SA a décidé de mettre en place une opération visant à renforcer ses ressources à long terme dans les semaines qui viennent. Suite à cette opération, le niveau de trésorerie escompté sera suffisant pour faire face aux conséquences de la crise économique actuelle et aux besoins liés à la reprise attendue de l'activité.

2.2. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine. Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine.

2.3. Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement par l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, des passifs identifiés et passifs éventuels acquis.

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuellement ou en cas d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.4. Immobilisations incorporelles

Les normes IAS 36 et IAS 38 sont applicables aux immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Compte tenu du caractère "sur mesure" des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et de développement n'est immobilisé à l'actif de l'état de situation financière du groupe.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont pratiqués selon les durées suivantes :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	5 à 10 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Brevets	12 ans

Aucune valeur résiduelle à la fin de l'utilisation de ces actifs n'a été retenue et donc n'a été déduite de la base d'amortissement.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.5. Immobilisations corporelles

Les normes IAS 16 et IAS 36 sont applicables aux immobilisations corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine des actifs immobilisés, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en-cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est sorti de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont pratiqués selon les durées suivantes :

	Linéaire
Constructions	25 ans
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	3 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle à la fin de l'utilisation de ces actifs n'a été retenue et donc n'a été déduite de la base d'amortissement.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.6. Test de dépréciation des actifs non financiers

Préalablement au test de dépréciation, une identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été effectuée. Une UGT est constituée par un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT. Pour le Groupe Egide, il est considéré que les UGT sont les suivantes :

- la société Egide SA
- la société Egide USA Inc
- la société Egide UK Ltd.

En effet, ces centres de profits reflètent le mode de génération des cash flows le plus fin que peut définir le Groupe. Le Groupe procède à l'évaluation des cash flows futurs actualisés que va générer chaque UGT. La valeur d'utilité correspondant au résultat de l'actualisation de ces cash flows est comparée à la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de l'UGT correspondante. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, sauf si telle ou telle immobilisation ou ensemble d'immobilisations a une valeur de marché spécifique supérieure à sa valeur comptable.

2.7. Stocks et encours

Les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente. Ces dépréciations sont constituées dès la première année à hauteur de 5 % et portées à hauteur de 50 à 100 % la deuxième année selon la nature des stocks et à 100 % la troisième sur

la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de par sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant.

Les variations de stocks et en-cours et les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces stocks sont présentées sur une même ligne du compte de l'état de résultat global du Groupe.

2.8. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes du Groupe.

Les comptes d'Egide USA Inc et d'Egide UK Ltd (filiales autonomes) sont convertis selon la méthode du cours de clôture, l'état de situation financière étant ainsi converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

Les comptes d'Egide USA LLC et d'Egima (filiales non autonomes) sont convertis selon la méthode du cours historique, l'état de situation financière étant ainsi converti au cours historique, sauf pour les éléments monétaires convertis au cours de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

2.9. Comptes et opérations réciproques

Tous les comptes et opérations réciproques entre les sociétés consolidées sont ajustés puis éliminés.

2.10. Dettes et créances

Les dettes et créances sont enregistrées initialement pour leur juste valeur, celles ayant une échéance à plus d'un an étant, le cas échéant, actualisées. Leur évaluation ultérieure est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées à la clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion correspondants donnent lieu à l'enregistrement de pertes ou gains de change latents en résultat financier.

2.11. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées au cours de clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'achat. Elles sont, le cas échéant, ajustées pour tenir compte de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice. Les VMP sont ainsi évaluées à leur juste valeur par contrepartie du résultat.

Les plus ou moins-values réalisées au cours de l'exercice sont déterminées par la méthode du "premier entré – premier sorti" (F.I.F.O.).

2.12. Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables applicables pour les comptes consolidés, ainsi que certains décalages temporaires qui existent dans les comptes annuels, dégagent des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs retraités.

Les différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable dans un avenir prévisible.

2.13. Provision pour pensions et avantages similaires

Chez Egide SA, les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision calculée conformément à la norme IAS 19, de même que les primes versées aux salariés à l'occasion de l'obtention de la médaille du travail et que l'allocation spéciale d'ancienneté. Ces engagements résultent des conventions collectives applicables à chaque établissement et sont calculés selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 à 67 ans, en fonction de l'année de naissance
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'Insee 2009
- la probabilité de présence est évaluée en fonction de statistiques internes propres à chaque établissement
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 4,91 % (taux Markit Iboxx eur corporates AA 10+)
- les provisions sont calculées hors charges patronales car, généralement, de telles obligations ne sont pas assujetties à charges sociales.

Ces provisions ne concernent pas les filiales étrangères, ces sociétés n'ayant pas d'engagement de payer des primes complémentaires à l'expiration des contrats de travail des salariés, ni à aucune autre occasion au cours de leur présence au sein de la société.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

2.14. Provisions

La comptabilisation de provisions intervient dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable, à la date d'arrêté des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources, dont le montant peut être évalué de manière fiable, au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

2.15. Options de souscription d'actions

La société applique la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés » aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 30 juin 2011.

Les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction (durée de vie de l'option de 4,5 ans et volatilité de 30%). Elle est constatée dans l'état de résultat global sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant de pouvoir être exercées sont reprises dans l'état de résultat global de la période au cours de laquelle la caducité est constatée du fait du départ des salariés avant la fin de la période d'acquisition des droits.

2.16. Affacturage

Les sociétés du Groupe ont recours à l'affacturage, Egide SA depuis le 1^{er} semestre 2006, Egide USA Inc et Egide UK Ltd depuis le 1^{er} trimestre 2007. Il n'y a pas d'impact sur la présentation des comptes clients de la société mais une dette financière diverse à court terme apparaît au passif de l'état de situation financière. Elle représente les avances financées par le factor sous déduction des règlements clients reçus par le factor en remboursement de la créance qui a été subrogée.

Les sociétés supportent les retards de règlement de leurs clients car le financement reçu correspondant à une facture ayant dépassé son échéance de 60 à 120 jours est repris par le factor après cette date. Toutefois, si la nature du défaut de paiement relève des garanties couvertes par l'assurance crédit, les sociétés peuvent recouvrer partiellement leur créance en cas de défaillance complète du client, notamment suite à une liquidation judiciaire.

Le Groupe affacture actuellement environ 80% de son chiffre d'affaires.

L'organisme d'affacturage d'Egide SA traitant les créances export prévoit de limiter les encours autorisés par client financé à 250 KE. Cette limite n'était pas appliquée au 30 juin 2011 car, pour les clients concernés, l'assurance crédit couvre un encours plus important.

2.17. Information sectorielle

Conformément aux méthodes de reporting interne du Groupe, un secteur opérationnel est défini comme une composante de l'entité qui se livre à des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et engager des charges, et pour laquelle une information financière est disponible.

Ainsi, trois secteurs, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité, sont ainsi déterminés : Egide SA, Egide USA et Egide UK.

Les principes comptables appliqués à l'information donnée sur ces secteurs sont les mêmes que ceux servant de base aux comptes consolidés.

La présentation de l'information sectorielle selon IFRS 8 ne diffère pas de celle qui a été précédemment formalisée selon IAS 14.

2.18. Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs non courants (ou groupe d'actifs incluant les actifs courants qui y sont liés) sont présentés séparément dans l'état de situation financière dans les postes « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui y sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession d'actifs (ou groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs non courants concernés cessent d'être amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat dans le poste « Résultat des activités destinées à être cédées ». Les pertes de valeurs comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Informations complémentaires sur les états de situation financière et de résultat global

3.1. Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que le Groupe peut être amené à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 2.6., les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Par ailleurs, IFRS 5 trouve son application depuis le 30 juin 2009 et concerne la filiale Egima, actuellement détenue à 100%, pour laquelle Egide SA a activement lancé la recherche d'un acquéreur pour la totalité des parts sociales ou des actifs industriels. La location des moyens industriels d'Egima à la société Casablanca Aéronautique, filiale du groupe français Slicom, depuis avril 2011, assortie d'un engagement d'acquisition de ces actifs au 1^{er} semestre 2012, détermine la Direction à considérer l'opération comme hautement probable à cette date, et pouvant donc se réaliser dans un délai de douze mois.

La nature de l'opération conduit à présenter séparément dans l'état de situation financière les actifs non courants d'Egima en « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les dettes appartenant à la filiale sont isolées comme « Passifs liés à des actifs non courants destinés à la vente ». Le résultat d'Egima reste inclus dans chaque poste correspondant de l'état de résultat global.

3.2. Gestion du risque financier

3.2.1. Risques de change

Au 1^{er} semestre 2011, Egide a réalisé 69% de ses ventes à l'exportation, dont 29% à destination de l'Amérique du Nord et 29% à destination de pays non Européens où la devise de facturation est le dollar américain. Au cours du semestre, Egide SA a ainsi facturé pour 3,9 millions de dollars (contre-valeur : 2,8 millions d'euros) et Egide USA a facturé pour 4,9 millions de dollars (contre-valeur : 3,5 millions d'euros).

Les recettes en dollars reçues directement par Egide SA sont utilisées principalement pour payer les achats de composants effectués auprès de fournisseurs américains (1,5 millions de dollars au 1^{er} semestre 2011). Au cours du semestre, les encaissements en dollars ont été très supérieurs aux décaissements car les clients non européens dont la devise de facturation est le dollar américain ne sont pas financés par les sociétés d'affacturage. Le risque se situe donc au niveau du cours de la devise le jour de la vente de l'excédent de dollars américains destinée à couvrir

les dépenses à régler en euros. Aucune couverture spécifique n'a cependant été mise en place, le coût d'une telle protection demeurant trop élevé.

En ce qui concerne la filiale américaine, l'ensemble des achats et des ventes est effectué en dollars. A la clôture du semestre, le risque de change est donc limité pour le groupe au résultat de l'exercice d'Egide USA ainsi qu'à sa trésorerie libellée en dollars.

La structure de financement mise en place dans la filiale marocaine est telle que l'impact d'une variation de taux de change euro contre dirham serait réduit. En effet, les investissements réalisés en 2001 et 2002 ont été financés pour environ 50% sur fonds propres et pour environ 50% sur prêts moyen/long terme en monnaie locale. En cas de dévaluation du dirham, la perte comptable sur la valeur des actifs libellés en dirhams serait partiellement compensée par une diminution de la valeur de la dette également libellée en dirhams. De plus, cette filiale n'ayant plus d'activité opérationnelle depuis le 1er juillet 2009, le risque de change est limité au résultat du semestre d'Egima.

Le chiffre d'affaires réalisé par la filiale anglaise Egide UK est libellé en livres sterling et parfois en dollars. Il représente cependant environ 7% du chiffre d'affaires du groupe et le risque de change est limité au résultat du semestre.

3.2.2. Risques de taux

L'emprunt à long terme d'Egima est de 12,7 millions de dirhams, débloqué partiellement à hauteur de 10,678 millions en 2003 auprès d'une banque marocaine et remboursable sur une durée de 12 ans (dont 1 an de franchise en capital). Il supporte un taux d'intérêt fixe de 8,75 % et avait été souscrit pour financer les investissements réalisés au Maroc d'une part, et pour limiter les risques de change suite à une éventuelle dévaluation du dirham d'autre part. Cet emprunt n'inclut pas de clause de remboursement anticipé du fait de l'application de clause de « défaut ».

En 2006, Egide SA a contracté deux contrats d'affacturage couvrant les créances domestiques et exports. La commission de financement mensuelle appliquée par les factors aux montants financés est basée sur l'Euribor 3 mois à la clôture du mois précédent. En décembre 2008, Egide USA Inc a signé un contrat de financement avec la société Keltic, basé sur la valeur des encours clients et du stock, et dont le taux d'intérêt est déterminé de la manière suivante : taux de base + 3,50 % (avec un taux plancher de 7,50 %). Le contrat d'affacturage mis en place chez Egide UK auprès de la Lloyds fonctionne avec un taux de base + 1,75 %.

Un financement moyen terme de 71 000 GBP a été obtenu en octobre 2010 par Egide UK auprès de la Lloyds, au taux de base + 3,75 %.

En outre, un prêt régional de maintien de l'emploi a été reçu en juillet 2010 par Egide SA de la part de la région Provence Alpes Côte d'Azur pour 200 KE et de la part du département de Vaucluse pour 100 KE. Ces emprunts ne présentent aucun risque de taux puisqu'il s'agit de prêts à taux zéro remboursables en 7 ans avec un différé de 2 ans.

Compte tenu du faible impact potentiel des variations de taux sur l'état de résultat global consolidé lié à la nature des taux, le groupe n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour suivre et gérer les risques de taux.

Les placements financiers sont réalisés par le biais de SICAV monétaires garanties en capital, dont la rémunération fluctue avec l'EONIA, et de dépôt à terme, à capital et taux garantis jusqu'à échéance. Le risque de taux est donc très faible au regard des montants investis et de leur taux de rémunération sur le 1^{er} semestre 2011.

3.2.3. Risques de liquidité

Voir § 2.1.

3.3. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles apparaissant à l'actif de l'état de situation financière du Groupe au 30 juin 2011 ont été acquises. Il s'agit de brevets, licences et logiciels.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2010	Variation de change	Valeur au 31/12/2010 au cours du 30/06/2011	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Valeur au 30/06/2011*
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>						
Valeur brute	351		351			351
- amortissements	- 351		- 351			- 351
- dépréciations						
Valeur nette	0		0			0
Total immobilisations incorporelles	0		0			0
<i>Terrains & agencements</i>						
Valeur brute	0		0			0
- amortissements	0		0			0
- dépréciations	0		0			0
Valeur nette	0		0			0
<i>Constructions</i>						
Valeur brute	17	- 1	16	16		32
- amortissements	- 9	1	- 8	- 2		- 10
- dépréciations	0		0			0
Valeur nette	8	0	8	14		22
<i>Install. techniques & outillage industriel</i>						
Valeur brute	13 769	- 306	13 463	96	- 150	13 409
- amortissements	- 11 690	295	- 11 395	- 123	150	- 11 368
- dépréciations	- 1 473		- 1 473		2	- 1 470
Valeur nette	606	- 11	595	- 28	2	570
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
Valeur brute	2 123	- 38	2 085	37		2 121
- amortissements	- 1 995	39	- 1 956	- 19		- 1 976
- dépréciations	- 29		- 29			- 29
Valeur nette	99	- 1	99	17		116
<i>Immob. corporelles encours, avances & acomptes</i>						
Immob. corp. encours	14		14	82	- 26	70
Avances et acomptes	0		0			0
	14		14	82	- 26	70
Total immobilisations corporelles	728	- 12	717	85	- 24	777

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Les dotations et reprises d'amortissements et dépréciations apparaissent sur la ligne « amortissements et dépréciations des immobilisations » du résultat opérationnel pour un montant de 144 KE représentant 146 KE de dotations et 2 KE de reprises.

Les mises hors service d'outillage industriel ont représenté 150 KE et concernent des immobilisations déjà complètement amorties.

L'application de la norme IAS 36 avait conduit à enregistrer une dépréciation de 3 272 KE au 31 décembre 2005, dont 1 202 KE affectés à Egima, compte tenu du niveau de sous activité des usines du groupe et des hypothèses d'activité future retenues. Les cessions d'actifs corporels, notamment immobiliers, ont conduit à en reprendre 682 KE, ramenant le montant de la dépréciation à 2 590 KE, soit 1 500 KE hors dépréciation affectée aux actifs d'Egima.

La valeur actuelle des actifs inscrits dans l'état de situation financière au 30 juin 2011 permettant de couvrir leur valeur comptable nette, aucune dépréciation complémentaire n'a été enregistrée.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2010	Variation de change	Valeur au 31/12/2010 au cours du 30/06/2011	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Valeur au 30/06/2011*
<i>Autres actifs financiers</i>						
Prêts et autres immob. financières	266	- 6	260	2		262

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

3.4. Autres actifs non courants

Les postes inclus dans la rubrique Autres actifs non courants sont les suivants :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011*	Solde au 31/12/2010*
Créance cession bâtiment Egide USA Inc.	159	187
Créance cession bâtiment Egide SA	210	208
Crédit Impôt Recherche 2010	206	206
Total	574	601

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

La créance liée à la cession du bâtiment d'Egide USA Inc., pour les échéances dues en 2012, 2014 et 2016, représente 300 KUSD soit, en valeur actualisée, 159 KEUR au 30 juin 2011.

La créance liée à la cession du bâtiment de Bollène chez Egide SA, correspondant au paiement différé d'une partie du prix de vente lié à la notation Cofacering d'Egide SA, représente un montant de 242 KEUR, soit 210 KEUR en valeur actualisée.

Le Crédit Impôt Recherche 2010 ne bénéficie plus des mesures de remboursement immédiat mises en place en 2009 et 2010, et sera donc récupérable en 2014 s'il n'a pas pu être imputé sur l'Impôt Sociétés d'ici cette date.

3.5. Stocks et encours

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2010	Variation de change	Valeur au 31/12/2010 au cours du 30/06/2011	Augment., dotations	Diminut., reprises	Valeur au 30/06/2011*
<i>Matières premières & approvts</i>						
Valeur brute	6 412	6	6 418		- 673	5 745
- dépréciations	- 4 054	61	- 3 993	- 5	608	- 3 391
Valeur nette	2 358	67	2 425	- 5	- 65	2 355
<i>Encours</i>						
Valeur brute	1 294	- 105	1 190	117		1 307
- dépréciations	- 2		- 2	- 5	2	- 5
Valeur nette	1 292	- 105	1 188	112	2	1 302
<i>Produits finis</i>						
Valeur brute	1 178	- 5	1 173	23		1 196
- dépréciations	- 935	6	- 929	- 20	108	- 841
Valeur nette	243	1	244	3	108	355
<i>Marchandises</i>						
Valeur brute	52		52	2		54
- dépréciations	- 48		- 48			- 48
Valeur nette	4		4	2		5
Total	3 896	- 37	3 861	111	45	4 017

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Il a été appliqué au stock de kovar, matière première qui présente une possibilité d'écoulement par revente ou transformation en structures, un taux de dépréciation limité à 75%, quelle que soit l'année d'origine de ce stock.

3.6. Créances clients et autres débiteurs

Les postes inclus dans la rubrique Clients et autres débiteurs sont les suivants :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011*	Solde au 31/12/2010*
Avances et acomptes sur commandes	2	6
Créances clients et comptes rattachés	4 236	4 095
Personnel et comptes rattachés	13	2
Impôts sur les bénéfices	1	
Taxe sur la valeur ajoutée	64	222
Débiteurs divers	40	19
Total	4 357	4 344

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Au 30 juin 2011, la décomposition des créances clients par devise est de 3 110 KE, 1 050 KUSD et 361 KGBP.

L'état des créances clients échues s'établit comme suit, en fonction de la date d'échéance des factures :

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 30/06/2011	De 0 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	A plus de 90 jours
Créances clients	4 236	4 103	95	18	21

Le poste dépréciation des créances clients a varié comme suit :

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2010	Variation de change	Valeur au 31/12/2010 au cours du 30/06/2011	Dotations	Reprises	Valeur au 30/06/2011*
Dépréciation	194		194			194

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

3.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La valeur de la trésorerie s'analyse comme suit :

(en K€)	30/06/2011*	31/12/2010*
OPCVM	104	668
Dépôt à terme	301	300
Trésorerie	248	709
Total	652	1 677

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Les OPCVM et le dépôt à terme ont une valeur nette comptable de 405 KE. Les OPCVM sont réalisés au fur et à mesure des besoins de l'exploitation. En conformité avec la définition des équivalents de trésorerie précisée par IAS 7, les OPCVM sont considérés comme des placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Le dépôt à terme répond à la même définition.

Au 30 juin 2011, la trésorerie en devises du groupe est de 175 KUSD chez Egide SA, 120 KUSD chez Egide USA Inc., et 14 KUSD chez Egide USA LLC. Les disponibilités en euros sont de 34 KE chez Egide SA.

3.8. Autres actifs courants

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

(en K€)	30/06/2011*	31/12/2010*
Loyers	100	111
Assurances	105	30
Maintenance	17	24
Honoraires	29	
Taxes	40	18
Divers	94	13
Total	386	195

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Les sicav données par Egide SA en garantie de l'octroi d'une caution au profit des Douanes Marocaines pour Egima pour 64 KE seraient libérées dès la réalisation de la cession (cf §3.12.).

3.9. Informations sur le capital apporté

Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à 12 863 000 euros, soit 1 286 300 actions de 10 euros de valeur nominale.

3.9.1. Plans d'options de souscription d'actions

L'assemblée générale du 28 mai 2010 d'Egide SA a autorisé le conseil d'administration à consentir au bénéfice de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société ou de ses filiales détenues directement ou indirectement, pendant un délai qui expirera le 27 juillet 2013, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre d'augmentation de son capital. Le nombre total des options consenties et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire à plus de 5 % des actions composant le capital social. Les options ainsi attribuées ne peuvent être levées avant un délai de deux ans à compter de la date à laquelle elles sont devenues exerçables, ni cédées avant un délai de deux ans à partir de cette date. Concernant les attributions de stocks options au personnel de la filiale américaine Egide USA Inc, le délai d'indisponibilité, pour 50 % d'entre elles, est ramené à un an à compter de la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette autorisation au cours du 1^{er} semestre 2011.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, 25 options ont été levées.

La caducité de 200 options a été constatée par le conseil d'administration du 29 mars 2011 suite au départ de la société du salarié bénéficiaire.

La situation des divers plans à la clôture de l'exercice est la suivante :

Numéro du plan	Plan 4.1	Plan 4.4	Plan 5.1	Plan 5.2	Plan 6.1	Total
Options attribuées non exercées	20 767	4 300	4 400	25 699	200	55 366
Prix de souscription	29,74 €	31,15 €	27,83 €	5,79 €	5,63 €	

Pour information, le cours moyen de l'action Egide SA au cours du 1^{er} semestre 2011 a été de 11,97 euros, et le cours de clôture au 30 juin 2011 est de 14,00 euros.

L'assemblée générale ayant fixé le nombre total des options consenties et non encore levées à 5 % maximum des actions composant le capital social, il reste un solde attribuable de 8 949 options au 30 juin 2011.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription a conduit à enregistrer une charge relative au 1^{er} semestre 2011 de 4 KE.

3.9.2. Autorisations d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte du 13 mai 2011 a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions, de bons de souscription et plus généralement de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 10 000 k€. Cette émission est autorisée avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée. Par ailleurs, l'assemblée générale mixte du 28 mai 2010 a autorisé le conseil d'administration à émettre, par une offre visée à l'article L.411-2 du code monétaire et

financier, des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel, pour un montant qui ne pourra excéder 20 % du capital de la société par an. Cette émission est autorisée pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée. Ces autorisations n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice.

3.10. Provisions

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2010	Variat. de change	Valeur au 31/12/2010 au cours du 30/06/2011	Dotat.	Repr. (prov. utilisée)	Repr. (prov. non utilisée)	Valeur au 30/06/2011
<i>Provisions non courantes</i>							
Provisions pour avantages au personnel	218		218	33			250
Total	<u>218</u>		<u>218</u>	<u>33</u>			<u>250</u>
Dot. / rep. d'exploitation				33			
Dot. / rep. financières							

La distinction entre provisions courantes ou non courantes est déterminée par l'échéance prévisible de l'obligation du Groupe à l'égard du tiers concerné, qui se situe dans les douze mois qui suivent la fin de la période comptable pour la partie courante.

3.11. Etat des dettes

3.11.1. Dettes échues à plus d'un an

Les dettes échues à plus d'un an sont les suivantes :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011*	dont dû de 1 à 5 ans*	dont dû à plus de 5 ans*	Solde au 31/12/2010*
<i>Emprunts et dettes financières</i>				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit	30 a	30		48
Emprunts et dettes divers	252 b	223	29	235
<i>Autres passifs non courants</i>				
	35 b	34	1	51
Total	<u>317</u>	<u>287</u>	<u>30</u>	<u>334</u>

(a) emprunt de 27 KGP (30 KEUR) d'une durée de 36 mois au taux de base +3.75%

(b) emprunts d'une durée de 7 ans, avec un différé de remboursement de 2 ans, à taux zéro, ce qui a conduit, selon IAS 39 et IAS 20, à constater une décote enregistrée en « Autres passifs »

3.11.2. Dettes échues à moins d'un an

Les dettes, présentant toutes une échéance inférieure à un an, s'analysent comme suit :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011*	Solde au 31/12/2010*
<i>Emprunts et dettes financières</i>		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	91 a	62
Emprunts et dettes divers	2 573 b	2 582
<i>Fournisseurs et autres créditeurs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes	468	578
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 846	3 704
Personnel et comptes rattachés	1 518	1 510
Taxe sur la valeur ajoutée	65	2
Autres impôts et taxes	156	200
Clients avoirs à établir	116	53
Créditeurs divers	99	108
Dettes sur immobilisations	159	131
<i>Autres passifs courants</i>	17	20
Total	8 107	8 951

* hors passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

(a) emprunt de 28 KGBP (31 KEUR) d'une durée de 36 mois au taux de base +3.75% et découvert bancaire de 54 KGBP (60 KEUR) à un taux fixe de 10.56%

(b) dont 1 666 KE à un taux variable basé sur Euribor 3 mois (contrats d'affacturage Egide SA), 961 KUSD (665 KE) à un taux variable basé sur le taux de base bancaire américain (contrat d'affacturage Egide USA Inc.), et 219 KGBP (242 KE) à un taux variable basé sur le taux de base anglais (contrat d'affacturage Egide UK Ltd).

Au 30 juin 2011, le montant des factures non parvenues inclus dans le poste Dettes fournisseurs et comptes rattachés est de 400 KE, et le montant des charges à payer inclus dans le poste Personnel et comptes rattachés est de 976 KE et de 156 KE dans le poste autres impôts et taxes.

3.12. Actifs non courants destinés à être cédés

Egide SA a engagé une démarche de cession des parts sociales ou des actifs industriels de sa filiale Egima depuis le début du 2^{ème} semestre 2009. Ainsi, conformément à IFRS 5, Egima continue à être intégrée globalement avec poursuite de la prise en compte du résultat de son activité, et ses actifs et ses passifs sont classés sur une ligne spécifique de l'état de situation financière consolidé, à l'actif et au passif.

Le détail de ces lignes figure dans le tableau ci-après :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2010
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 295	1 295
Valeur brute	3 910	3 910
Amortissements	- 1 525	- 1 525
Dépréciations	- 1 090	- 1 090
<i>Autres actifs financiers</i>	15	16
Prêts et autres immobilisations financières	15	16
<i>Autres actifs courants</i>	209	119
Stocks et en-cours	3	3
Créances clients et comptes rattachés	5	1
Personnel et comptes rattachés	1	1
Impôts sur les bénéfices		1
Taxe sur la valeur ajoutée	99	108
Débiteurs divers	5	
Trésorerie	88	5
Autres actifs	9	
Total des actifs non courants destinés à être cédés	1 520	1 430

Une dépréciation de 165 KE a été enregistrée en 2006, complétée de 34 KE en 2009 et de 26 KE en 2010, pour le poste Taxe sur la Valeur Ajoutée afin de constater le risque de rejet des dossiers de demande de remboursement des crédits de TVA présentés au fisc marocain par Egima.

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2010
<i>Emprunts et dettes financières non courants</i>	334	391
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	334	391
<i>Emprunts et dettes financières courants</i>	102	99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102	99
<i>Autres passifs courants</i>	398	309
Avances et acomptes reçus	75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	26
Personnel et comptes rattachés	9	17
Impôt sur les sociétés	217	217
Autres impôts et taxes	72	49
Créditeurs divers	1	
Autres passifs	8	
Total des passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	835	800

Les dettes financières à plus d'un an représentent 3 782 KMAD (334 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans, et les dettes financières à moins d'un an représentent 1 161 KMAD (102 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans.

La situation au 31 décembre 2010 des déficits fiscaux reportables qui existerait chez Egima lors de la cession se décompose ainsi : 2 643 KE reportables indéfiniment, 2 661 KE reportables pour 949 KE jusqu'au 31/12/2011, 602 KE jusqu'au 31/12/2012, 658 KE jusqu'au 31/12/2013 et 452 KE jusqu'au 31/12/2014. Il n'a pas été enregistré d'actif d'impôt différé chez Egima relatif à cette situation fiscale latente en raison de la difficulté d'anticiper la possibilité d'utiliser ces déficits par le futur acquéreur des parts sociales d'Egima (absence de contrôle fiscal récent validant ces déficits et résultats fiscaux après cession non estimables).

La valeur comptable de l'actif net destiné à être cédé s'élève à 685 KE. Cependant des passifs supplémentaires naîtront lors de la dissolution conventionnelle d'Egima qui fera suite à la cession de ses actifs industriels en 2012.

Ainsi, des sommes non déterminables au 30 juin 2011 seront dues au titre du licenciement du personnel restant et au titre de l'apurement des dossiers de douanes qui est en cours de négociation.

Cette dissolution constituerait également le fait générateur du paiement de pénalités et intérêts de retard liés à l'exigibilité de la TVA et retenue à la source sur les factures émises par Egide SA, estimé à 150 KE au 30 juin 2011.

En conséquence, la valeur comptable de l'actif net destiné à être cédé serait proche de la juste valeur nette des coûts de cession qui est envisagée par la Direction du Groupe. Il n'y a donc pas lieu de déprécier les actifs non courants destinés à être cédés au 30 juin 2011.

3.13. Impôt et crédit d'impôt

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé :

	30/06/2011
Résultat semestriel des entreprises intégrées avant impôt	- 113
Produit d'impôt théorique au taux en vigueur au 30 juin 2011	37
Incidence des pertes reportables	- 37
Charge d'impôt comptabilisée	<u>0</u>

Pour mémoire, la situation fiscale latente au 31 décembre 2010 est composée des pertes reportables indéfiniment d'un montant de 45 105 KE pour Egide SA et de 4 551 KE pour Egide USA Inc.

Par mesure de prudence, l'impôt différé correspondant aux déficits reportables n'a pas été porté à l'actif eu égard aux règles comptables applicables.

3.14. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels identifiés représentent les valeurs suivantes :

(en K€)	Au 30/06/2011				Au 31/12/2010			
	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total
Chiffre d'affaires	9 748	3 430	1 054	14 232	16 050	6 956	1 698	24 704
Résultat opérationnel	179	154	59	392	712	69	- 101	681
Actifs immobilisés nets	843	*	103	1 039	772	*	133	995
Dépenses d'investiss. de l'exercice	138	*	14	179	237	*	- 2	243
Dépréciation d'actifs immobilisés / IAS 36	- 1 276	*	- 209	- 1 500	- 1 276	*	- 211	- 1 502
Emprunts et dettes financières non courants	252	*	30	282	235	*	48	283
Emprunts et dettes financières courants	1 666	665	333	2 664	1 845	463	337	2 645

* hors actifs non courants destinés à être cédés et passifs liés (cf § 3.12.). Le résultat opérationnel d'Egima seul s'établit à - 187 KE au titre du 1^{er} semestre 2011 et - 492 KE au titre de l'exercice 2010.

3.15. Résultat financier

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent essentiellement le résultat sur cessions de VMP réalisées par Egide SA.

Le coût de l'endettement financier brut représente les charges d'intérêts sur les emprunts apparaissant dans l'état de situation financière et la commission de financement liée à l'affacturage.

Le détail des autres produits et charges financiers est le suivant :

(en K€)	30/06/2011	31/12/2010
Résultat de change	- 361	219
<i>produit</i>	456	806
<i>charge</i>	- 816	- 587
Produits et charges divers	- 10	- 61
<i>produit</i>	4	13
<i>charge</i>	- 14	- 73
Total	- 370	158

3.16. Résultat par action

Le résultat par action, dilué ou non, prend en compte le "Résultat net - part du groupe" tel qu'il ressort l'état de résultat global.

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat précité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La date de prise en compte des émissions

d'actions consécutives à des augmentations de capital en numéraire est la date de disponibilité des fonds. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires, en utilisant la méthode dite du rachat d'actions. Les options de souscription d'actions sont prises en considération dans le calcul du nombre d'actions théoriques supplémentaires uniquement lorsque leur prix d'exercice est inférieur au cours de l'action sur le marché à la date du calcul.

Le tableau suivant présente le nombre d'actions pris en compte :

Date de prise en compte	Nombre d'actions	Au 30/06/2011		Au 31/12/2010	
		Prorata présence	Nombre pondéré	Prorata présence	Nombre pondéré
31/12/1999	643 598	1	643 598	1	643 598
03/04/2000	400	1	400	1	400
05/07/2000	91 999	1	91 999	1	91 999
22/12/2000	245 332	1	245 332	1	245 332
31/12/2001	3 458	1	3 458	1	3 458
31/12/2003	1 428	1	1 428	1	1 428
31/12/2004	7 099	1	7 099	1	7 099
31/12/2005	4 942	1	4 942	1	4 942
21/08/2006	285 738	1	285 738	1	285 738
31/12/2006	1 837	1	1 837	1	1 837
31/12/2007	288	1	288	1	288
31/12/2008	3	1	3	1	3
31/12/2009	153	1	153	1	153
10/06/2011	25	0	0	0	0
Actions ordinaires			1 286 275		1 286 275
Nombre d'actions théoriques supplémentaires			0		0
Impact des instruments dilutifs			1 286 275		1 286 275

3.17. Transactions avec les parties liées

Les dirigeants d'Egide SA sont au nombre de 4, 1 Président Directeur général et 3 administrateurs.

La rémunération brute versée au Président du Conseil d'Administration s'est élevée à 80 KE au titre du 1^{er} semestre 2011 (78 KE de salaire et 2 KE d'avantages en nature). Elle ne comprend que des éléments fixes. Il n'existe aucun avantage postérieur à l'emploi, aucune indemnité de fin de contrat ni aucun autre avantage à long terme au profit des dirigeants. En dehors de stocks options (voir ci-dessous), il n'y a aucun paiement en actions. En tant que mandataire social, il bénéficie d'une assurance chômage (contrat Garantie Sociale des Chefs et dirigeants d'entreprises), dont la part patronale constitue un avantage en nature. Il bénéficie également d'une voiture de fonction ainsi que d'un intéressement sur les résultats, au même titre que l'ensemble des salariés de l'entreprise. Aucun intéressement n'a été versé au cours du 1^{er} semestre 2011.

Il n'a pas été versé de rémunération au titre des fonctions de dirigeant d'Egide USA LLC, d'Egide USA Inc., d'Egide UK Ltd et d'Egima.

Les administrateurs d'Egide SA n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions, à l'exception du Président Directeur général qui, au 30 juin 2011, est titulaire de 40 767 options de

souscription d'actions. En conformité des dispositions de la loi n°2006-1770 du 30 décembre 2006, il est précisé qu'un minimum de 20 % des actions issues de l'exercice des options consenties à compter de cette date devra être conservé au nominatif et ce, jusqu'à la cessation des fonctions du Président Directeur général.

Il a été versé au cours du 1^{er} semestre 2011 18 KE de jetons de présence aux autres membres du conseil d'administration (montant brut) au titre de l'exercice 2010.

Par ailleurs, les administrateurs bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société Chartis. La garantie est de 4 500 KE maximum, la franchise aux USA est de 25 KUSD et la prime annuelle de 13 KE hors taxes.

3.18. Engagements hors bilan

3.18.1. Engagements liés au financement de la société

Engagements donnés

Les engagements hors bilan peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (en K€)	30/06/2011*	31/12/2010*
Nantissements		0
Cautions données	2 930	3 240
Total	2 930	3 240

* hors passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

- Egide SA s'est portée caution en faveur de la banque Lloyds dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage pour sa filiale Egide UK en avril 2008, pour un montant de 350 KGBP représentant 388 KE au 30 juin 2011. Elle s'est également portée caution dans le cadre d'un découvert bancaire obtenu en mars 2009 d'un montant de 50 KGBP représentant 55 KE au 30 juin 2011.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société 4 Washington Street Investment LLC dans le cadre d'un contrat de bail signé par Egide USA Inc en octobre 2008 à hauteur des sommes dues par Egide USA Inc au titre de ce contrat, sans limitation de montant (le loyer annuel étant de 219 KUSD, réindexé de 3% tous les ans à partir de la 3^{ème} année, et la durée du contrat de bail étant de 10 ans), représentant au maximum au titre des loyers la somme de 1 844 KUSD soit 1 276 KE au 30 juin 2011.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société Keltic dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement (basé sur les créances clients et les stocks) pour sa filiale Egide USA Inc en décembre 2008, pour un montant maximum de 1 750 KUSD représentant la somme de 1 211 KE au 30 juin 2011.

Engagements reçus

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

Engagements réciproques

Dans le cadre de la mise en place de l'affacturage en avril 2006, Egide SA a souscrit une police d'assurance crédit dans laquelle elle a désigné les factors comme bénéficiaires des indemnités à percevoir en cas de défaillance des clients de la société. Les obligations d'indemnisation de la compagnie d'assurance sont limitées vis-à-vis de la société à un décaissement maximum égal à 1 500 KE.

Engagements relatifs aux actifs non courants destinés à être cédés

- Egide SA a remis en gage des SICAV au Crédit du Nord, pour un montant à l'origine de 57 KE afin de garantir la caution bancaire accordée à la filiale marocaine Egima, dans le cadre des cessions d'admissions temporaires. La garantie est valable jusqu'à mainlevée de cette caution. La valeur actualisée des SICAV nanties au 30 juin 2011 est de 64 KE.

Ces équivalents de trésorerie ont été affectés au poste « Autres actifs courants ».

- Egide SA s'est portée caution à première demande en faveur du Crédit du Maroc afin de garantir l'emprunt à long terme accordé par cette banque à Egima, jusqu'au remboursement complet de ce prêt le 21 mars 2015, pour un montant de 435 KE.

3.18.2. Engagements liés aux activités opérationnelles de la société

Engagements donnés

Les engagements sont les suivants :

Rubriques (en K€)	Valeur au 30/06/2011 *	Dû à moins d'1 an *	Dû de 1 à 5 ans *	Dû à plus de 5 ans *
Location immobilière Trappes – Egide SA (1)	612	105	432	75
Location immobilière Bollène – Egide SA (2)	2 154	192	991	971
Location immobilière – Egide USA Inc. (3)	1 276	159	870	248
Location immobilière – Egide UK Ltd (4)	155	89	66	0
Total	4 197	545	2 359	1 294

* hors passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

- (1) Contrat de location sur 9 ans fermes ayant démarré le 5 mars 2008 – Loyer annuel indexé sur l'indice INSEE du coût de la construction à compter du 1^{er} avril 2009
- (2) Contrat de location sur 12 ans fermes ayant démarré le 3 mars 2010 – Loyer annuel indexé sur l'indice INSEE du coût de la construction à compter du 1^{er} mars 2011

- (3) Contrat de location sur 10 ans fermes ayant démarré le 20 octobre 2008 – Loyer annuel augmenté de 3 % par an à compter 20 octobre 2010
- (4) Contrat de location sur 5 ans fermes ayant démarré le 25 juin 2008 – Loyer annuel augmenté de 2,74 % à l'issue de la première année puis de 6,67 % à l'issue de la 2^{ème} année (les loyers des années 4 et 5 restent inchangés)

Engagements relatifs aux actifs non courants destinés à être cédés

Rubriques (en K€)	Valeur au 30/06/2011 *	Dû à moins d'1 an *	Dû de 1 à 5 ans *	Dû à plus de 5 ans *
Location immobilière – Egima	669	22	111	536

Il s'agit d'un contrat de location sur 40 ans ayant démarré le 1^{er} février 2001, dont le loyer annuel est fixe.

3.19. Ventilation de l'effectif moyen

	30/06/2011	31/12/2010
Cadres et assimilés	53	55
Agents de maîtrise et techniciens	31	35
Ouvriers et employés	250	223
	<u>334</u>	<u>313</u>

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

EGIDE S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2011**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2011**

Aux Actionnaires
EGIDE S.A.
Site du Sactar
84500 Bollène

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Egide S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe qui expose que :

- afin de sécuriser la trésorerie et de financer le besoin en fonds de roulement résultant des perspectives de croissance de tous les marchés du groupe, le conseil d'administration d'Egide SA a décidé de mettre en place une opération visant à renforcer ses ressources à long terme dans les semaines qui viennent ;
- suite à cette opération, le niveau de trésorerie escompté sera suffisant pour faire face aux conséquences de la crise économique actuelle et aux besoins liés à la reprise attendue de l'activité.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 17 octobre 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

SYC SAS

Jean-François Châtel

Bernard Hinfray